

Assemblée du 25 mai 2016

20h à la buvette de Porsel

1°) Rappel du Tractanda :

- a) Rapport du Président
- b) Rapport du Caissier
- c) Approbation des statuts
- d) Attribution du soutien
- e) Nomination des vérificateurs de comptes
- f) Divers

2°) PV de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée :

Jacques ouvre l'assemblée à 20h20. Il souhaite la bienvenue à tout le monde. Il explique le principe de la liste de présence que le comité va faire passer, soit une liste à signer et à compléter (téléphone – mail – raison sociale éventuelle). 65 membres sont présents et 43 membres sont excusés.

Rapport du Président :

Jacques commence par parler de la création du Crampon d'Or. Il y a plus d'une année, la décision a été prise de créer le Crampon d'Or. La tâche la plus compliquée a été d'établir une liste des membres potentiels et d'éviter d'oublier des anciens joueurs, membres des comités, etc. Le comité a donc fait appel à des renforts, soit :

Francis Dougoud – René Monney – Philippe Currat – Frédéric Deillon.

Ensemble, une liste d'environ 350 personnes a pu être constituée. Actuellement, plus de 150 personnes ont répondu favorablement à notre demande, et 117 personnes ont cotisé à ce jour. Nous nous permettrons de recontacter les personnes qui ont répondu favorablement, mais qui n'ont pas payé leur cotisation d'ici mi-juin. Jacques remercie les membres d'avoir accepté de faire partie du Crampon d'Or et d'être présents ce soir.

Le Président remercie également Paul-Emile Ducrest pour la création du logo du Crampon d'Or.

Pour un club comme le FC le Crêt/Porsel/St-Martin, les frais sont toujours identiques malgré la diminution des membres actifs, donc la diminution des cotisations. Les lotos sont également moins rentables. Le Crampon d'Or est là pour apporter son aide au club.

Le Comité espère que le nombre de membres continuera d'augmenter au fil du temps. Jacques demande aux membres présents de nous faire part d'éventuelles personnes intéressées à nous rejoindre. De notre côté, nous continuerons à prospecter. Il faut que le Crampon d'Or vive comme une grande famille.

Il est prévu de se voir une fois par année, lors de l'assemblée. L'idée de se rencontrer une deuxième fois sous la forme d'une raclette lors d'un match ou sous une autre forme est envisagée.

Rapport du caissier

Puisque nous sommes en train de constituer le Crampon d'Or, il est difficile de faire un bilan complet. Néanmoins, Andreas présente quelques chiffres :

Octobre 2015 : Cotisations des 5 membres du comité : Fr. 500.-

Dépenses des premiers mois : Fr. 664.35

24 Mai 2016 : Cotisations des membres et dons : Fr. 12300.-

Restera à déduire les frais de la soirée

Andreas fera son premier rapport complet à la fin de l'exercice 2016, à l'occasion de la prochaine assemblée.

Approbaton des statuts

Chaque membre a reçu une copie des statuts proposés avec l'invitation à l'assemblée. Jacques donne la parole aux personnes qui ont des remarques :

A) René Monney parle de l'article 6 (décès d'un membre). Il pense que nous devrions également faire une gerbe de fleurs pour les conjoints ou enfants d'un membre. Jacques parle d'un membre qui lui a dit par téléphone qu'il fallait simplement supprimer cet article. Il y a donc 3 possibilités :

1°) Ajouter les conjoints et enfants

2°) Ne rien changer par rapport aux statuts proposés (uniquement décès du membre)

3°) Supprimer l'article 6 (Ne rien faire en cas de décès d'un membre)

Nous procédons donc à la votation à main levée. Résultats :

1°) 14 personnes

2°) 23 personnes

3°) 17 personnes

Suite au vote, nous n'apporterons donc pas de changement aux statuts proposés. « En cas de décès d'un membre, le Crampon d'Or organisera une gerbe de fleurs avec ruban pour un montant de Fr.100.- ».

B) Gérard Mesot propose de prévoir un suppléant des vérificateurs de compte et d'adapter les articles 11 et 16. Nous en prenons note et corrigerons ces articles.

C) Grégoire Savary mentionne qu'il n'est pas précisé si les décisions sont votées à la majorité ou aux 2/3 des votants. Réponse : Si rien n'est mentionné dans les statuts, les décisions sont prises à la majorité.

Il n'y a pas d'autres remarques. Nous procédons à la votation. Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

Attribution du soutien

Lors des prochaines assemblées, le Comité aimerait proposer aux membres des attributions précises et chiffrées pour la votation.

Pour la première année, nous avons parlé avec différentes personnes. Voici le résumé :

La buvette : Matériel et peinture du mur près du bar
Vétérans : Pas de proposition précise
Juniors : Réfection du terrain du Crêt
Actifs : Réfection du terrain et de l'éclairage du Crêt
Comité : Réfection du terrain et de l'éclairage du Crêt
Réfection du terrain devant les buts à Porsel

Nous proposons donc à l'assemblée les projets suivants :

Matériel buvette, peinture : environ Fr. 1000.-
Sortie avec les juniors du club : environ Fr. 2000.- à 3000.-
Participation à la réfection des terrains et éclairage du Crêt et Porsel

Paul-André Maillard prend la parole. Il propose de se consacrer d'abord aux besoins matériels du club et de financer des « loisirs » plus tard, une fois que les installations seront en ordre.

Nous procédons donc à une votation pour savoir s'il faut supprimer la sortie avec les juniors pour la première année du Crampon d'Or.

Résultat : 21 personnes veulent supprimer la sortie et 26 personnes veulent la conserver. Donc la proposition est maintenue. Le Comité est satisfait de cette décision car les juniors sont l'avenir de notre club.

Dominique Ecoffey propose que le Crampon d'Or ne paie pas forcément le 100% de la sortie. Une participation peut être demandée aux parents.

Thierry Dewarrat demande si une part minimum des cotisations est réservée obligatoirement aux projets (par exemple 80% des cotisations). Il n'est rien mentionné dans les statuts.

Joël Menoud propose de faire confiance au Comité. Le Comité le remercie pour sa remarque.

Nomination des vérificateurs de comptes

Andreas propose les personnes suivantes :

Gérard Mesot et Jean-Marie Dunand comme vérificateurs de comptes
Christian Rouiller comme suppléant.

Ces personnes sont élues à l'unanimité pour 2 ans.

Divers

- a) Thierry Dewarrat annonce la fête des 20 ans du club du FC Le Crêt/Porsel/St-Martin. Elle aura lieu les 9, 10 et 11 juin 2017. Le comité d'organisation est déjà connu :

Sponsoring : Frédéric Deillon
Constructions : Cédric Vuagniaux
Personnel : Paul-Emile Ducrest
Animations : Marco Picasso
Caisse : Anne Charrière
Bars : Patrick Bossel
Secrétariat : Murielle Pichonnaz
Président : Thierry Dewarrat

Thierry Dewarrat nous incite à lui faire part de nos idées éventuelles.

- b) Laurent Currat salue l'assemblée et excuse Maguy. Il félicite le Comité pour le travail effectué, le Crampon d'Or nous donnant à tous une occasion de se rencontrer. Il nous annonce qu'il paiera une tournée de cafés. Merci Laurent pour ta générosité !
- c) Dominique Rossier remercie les membres du Crampon d'Or pour le soutien qu'ils apporteront au club. Il remercie le Comité du Crampon d'Or et est confiant quant à l'utilisation de cet argent. Il souhaite une bonne soirée à l'assemblée.
- d) Jacques remercie la « Une » qui apporte son aide au service, Sylvain Richoz pour la cuisson et le service de la viande, ainsi que les dames pour la préparation des assiettes et de la sauce.

La soirée se poursuit avec le repas. Le Crampon d'Or offre une bouteille de rouge pour 4 personnes. Ensuite, les boissons sont en vente. L'eau gazeuse est offerte.

Jacques clos l'assemblée à 21h05.